

Dijon, 23 Mai 1900

Mon très cher ami,

Je vous de remettre à Desvignes
vos notes manuscrites sur la thèse de
l'absence du Code allemand. J'ai recommandé
qu'on employât des caractères différents
pour la traduction du texte et pour les
annotations; mais je n'ai pu, à cet égard,
faire un choix, qui dépendra des ressources
de l'imprimerie. J'ai remis vos pages,
telle que je les tenais de vous, par
conséquent sans titre. Sans indiquer
celui-ci sur l'épreuve, qui vous sera
envoyée et à laquelle vous joindrez sans
doute aussi une petite indication initiale
de vos principales abréviations — 38

ou de sa qu'en vous imprimant, la
Revue linguistique ne prétend vous
faire aucune peur, qu'en bien au
contraire elle se sent honorée et flattée
de votre souvenir et de votre collaboration.
Seulement, et vous le savez la première
fois à ce sujet j'avais dû réserver la
part de ce qui n'était encore dans
les possibilités de votre organe d'aujourd'hui.
Depuis lors, j'ai vu que le seul numéro
périodique de cette année n'était pas
encore achevé d'imprimer et qu'on
arriverait juste au bon moment j'ai
profité de l'autorisation contenue dans
votre dernière lettre pour hâter de suite
le manuscrit. Surtout il eût fallu
attendre l'année prochaine. — Encore un
fois merci pour votre Revue.

Deslambes m'a promis de peindre au
petit rapport que vous lui demandez
sur le rôle de la législation comparée

dans les Méthodes du droit public.
Mais il n'est pas assuré de pouvoir
vous donner quelque chose en temps utile.
Il est, paraît-il, un peu retardé dans
la poursuite de sa série d'articles.
Toutefois, comme il arrive précisément à
la question, qui intéresse particulièrement
votre congrès, j'espère que vous aurez
quelque chose de bon.

Merci de votre bonne lettre et de
tout ce que vous me dites de vos
réunions passées ou futures, destinées à
faire célébrer la Société des juristes.
Enfinement, cela ne prend pas, à tous
égards, une tournure bien scientifique.
Mais je constate avec satisfaction que
nous sommes bien d'accord tous deux
sur ce point, qu'il s'agit surtout
de pouvoir trouver, dans cette organisation,
quelle qu'elle soit, un milieu de culture
provable à des idées nouvelles, à terme qu'

elles qui paraissent précieuses. Je s'agit
seulement d'insérer au milieu de tout
ce phas, la bonne semence qui saura
bien lever à son heure. Et j'estime
comme vous que l'on n'y arrivera qu'
par le moyen des junes.

Rien de nouveau ici ce jour dernier.
Et la saison, nos efforts terminent une
série de laryngites et bronchites qui le
poussent du grand air. Mais sans les
junes chaudes qui s'annoncent. Et
l'on se pourra reprendre régulièrement
le chemin de Tarc.

Je suis que l'Exposition sera ouverte
la visite de notre doyen à Paris dans le
courant de juin.

Je vous des adieu en vous salue
très affectueusement les vôtres

F. Goussier

72



Monsieur R. Labille,

Professeur à la Faculté de Droit

10 bis, rue du Pré-aux-clercs,

Paris

